



Fourniture de gaz naturel

Tarif Cuisson

Valable dès le 1^{er} janvier 2024

Application.

Gaz destiné à la cuisson domestique ou industrielle.

Taxe d'abonnement.

	Hors TVA	TVA incluse 8.1 %
Par compteur installé :	12,00 CHF/mois	12,97 CHF/mois

Prix de consommation.

	Hors TVA	TVA incluse 8.1 %
Pour tous les kWh consommés :	22.84 ct/kWh	24.69 ct/kWh

Dispositions générales.

- Ces tarifs sont applicables à la vente de gaz naturel en continu pour tous les usagers de ce segment.
- La taxe CO₂ de 2.1560 ct/ kWh est incluse dans le prix de consommation (valeur 2024).
- La mesure du gaz s'effectue en mètre cube. Sauf cas particulier, le facteur de conversion admis est de 10 kWh par mètre cube.
- Le relevé des données de consommation est effectué tous les 3 mois et fait l'objet d'une facturation trimestrielle.

Dispositions finales.

Le présent tarif a été approuvé le 13 février 2024 par le Conseil municipal de Saint-Imier. Il peut être modifié en tout temps.